

20 juil 2006 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 20 juillet 2006](#)

## Hôpital militaire

### Partenariat entre l'Hôpital militaire et le CHU Brugmann

#### Partenariat entre l'Hôpital militaire et le CHU Brugmann

Sur proposition de Monsieur André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a pris connaissance de la convention-cadre et des quatre protocoles d'accord relatifs à la coopération entre le CHU Brugmann et l'Hôpital militaire. Le partenariat avec le CHU Brugmann constitue le cadre général qui permettra à l'Hôpital militaire, dans un futur proche, de mieux s'intégrer à l'organisation et aux structures publiques des soins de santé belges. Ce partenariat assure la pérennité de l'Hôpital militaire dans le domaine de la médecine militaire et de l'appui aux opérations, dans le cadre des relations internationales avec l'OTAN et l'UE tout en augmentant l'offre coordonnée de soins à la population, notamment dans le domaine du centre des grands brûlés et du caisson hyperbare. Il permettra, enfin, de trouver une solution pour la pénurie de personnel médical militaire.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe